



ENTRE UNION EUROPÉENNE ET RÉGION WALLONNE : MULTIPLICITÉ DES ÉCHELONS DE POUVOIR ET SUBSIDIARITÉ TERRITORIALE

**Analyse de la subsidiarité territoriale au travers
des directives Seveso, IPPC, responsabilité
environnementale et de leurs mesures de
transposition en Région wallonne**

**Thèse de doctorat présentée par Sophie Hanson en vue de
l'obtention du grade de Docteur en Science politique et sociale**

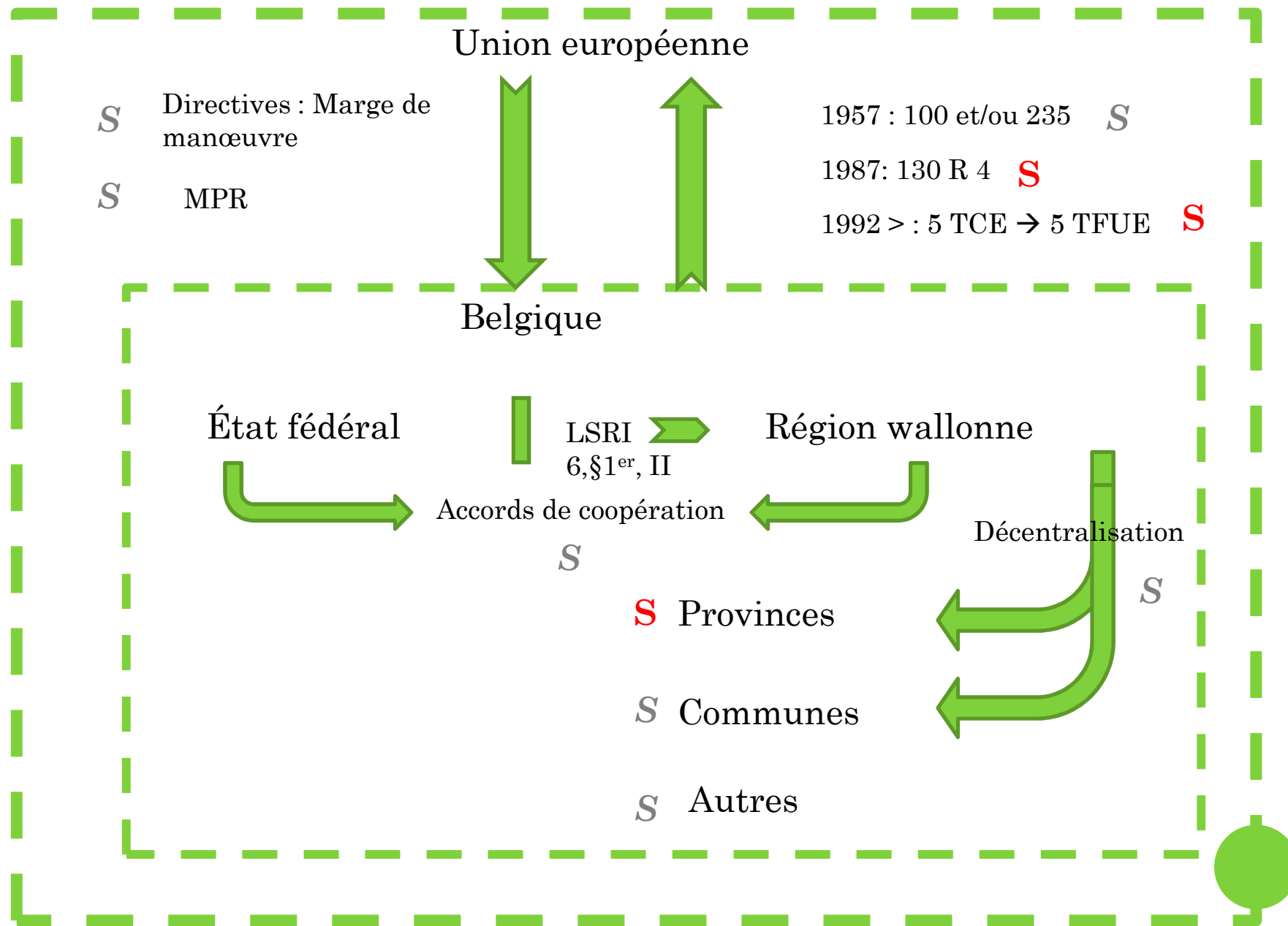
18 novembre 2011

LA SUBSIDIARITÉ TERRITORIALE

- Recherche du lieu optimal de l'action des pouvoirs publics
 - Échelon le plus proche des citoyens doit être privilégié
 - Sinon échelon supérieur (double dynamique)
- Ce principe est-il appliqué dans le système organisationnel à plusieurs échelons ?
 - Limite à l'environnement : trois réglementations
 - Seveso
 - IPPC
 - Responsabilité environnementale



ENVIRONNEMENT



S = Subsidiarité formelle / *S = subsidiarité informelle*

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

- Principe « multiforme » et conceptuellement omniprésent
- Système globalement souple
 - Au niveau du contenu (adaptable selon les spécificités)
 - Au niveau des échelles (adaptables selon les problématiques)
- Pour un lieu optimal de l'action
 - Nécessité de collaborer dans une logique de partenariat (UE, fédéral, régions, communes)
 - ... et de s'inscrire dans un projet commun

